

**Discours prononcé le 25 02 2023 par Bénédicte Havard Duclos au nom d'Au Pied du Mur en soutien à Stéphane et Marie Taleb, propriétaires de la Maison Crosnier et à l'Association de défense du patrimoine du Cours Dajot.**

« Au Pied du Mur », initialement collectif citoyen, est aujourd'hui structuré sous la forme associative. Notre objectif : promouvoir une vision partagée de l'urbanisme préservant le bien commun, à l'échelle de la Métropole, nous opposer à tous les projets contraires à la défense de ce bien commun.

Pour nous, il est temps de penser la ville autrement en intégrant de nouveaux enjeux pour qu'elle devienne réellement durable. Les décisions d'aménagement ou de développement urbain doivent devenir l'affaire de nous tous et de nous toutes, et pas celles des seuls promoteurs auxquels les élus se soumettent trop complaisamment, et dont les projets, comme ici, génèrent crispation, incompréhension, colère et rejet.

Bien sûr, il est nécessaire que notre ville se développe et s'adapte pour accueillir tous les habitant.es qui veulent y habiter. Certes, il faut densifier pour éviter l'étalement urbain. Mais pas n'importe comment, pas n'importe où, comme cela se fait actuellement sur notre territoire, sans réflexion et sans plan global de développement urbain. Comment densifier tout en préservant l'intimité des logements et la qualité de vie des habitants et des lieux publics, le droit au soleil et à la vue ? Comment devenir co-acteurs de l'élaboration de notre lieu de vie ? Comment organiser la mixité sociale sur l'ensemble du territoire urbain ? Comment garantir le droit pour tous à un logement décent et sain ? Quelle place pour la nature et la biodiversité en ville ? Comment les enjeux environnementaux sur la qualité de l'air, des sols, de l'eau, de l'énergie sont pris à bras le corps ?

Le projet, ici, consiste encore à bétonner, dans ce que les promoteurs appellent une dent creuse, qu'il faut donc combler... On peut aussi le voir comme un espace de respiration, entre la Maison Crosnier et l'Hôtel Caradec, espace qu'on pourrait améliorer. Qui donne aussi cette ouverture sur la Rade, sur l'horizon, aux occupants des appartements en retrait. A Rennes, construire un logement avec balcon est devenu une obligation. A Paris une exposition à l'Arsenal montre l'extrême inventivité des architectes autour de l'enjeu de « conserver, adapter, transmettre » intégrant les enjeux écologiques, sociaux, patrimoniaux. A Brest cet été encore, une expo aux capucins montrait des projets de très grande qualité pour « réenchanter le monde ». Mais à voir le projet ici, qui consiste à murer des fenêtres et à plonger des appartements dans la pénombre, à utiliser toute la surface disponible là où il faudrait enlever du béton et désartificialiser les cœurs d'îlot ; monter à 7 étages, sans préoccupation pour le reste du voisinage ; proposer un vague greenwashing en nous promettant une façade végétalisée sur le cours dajot, on pleure de voir que brest a 30 ans de retard et n'a pas simplement démarré la réflexion sur les enjeux cruciaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

Parce que ce projet privilégie les intérêts du promoteur au détriment des habitants, des promeneurs du cours dajot et de notre patrimoine commun, nous y sommes opposés.

Nous avons exprimé notre opposition à travers un recours gracieux exercé le 30 janvier 2023 en direction du président de la Métropole.

Nous l'exprimons aujourd'hui par notre présence au côté de l'association de défense du patrimoine du Cours Dajot.

Nous attendons de la collectivité qu'elle entende cette opposition et revienne sur sa décision d'accorder le permis de construire pour ce projet que nous jugeons insoutenable.

Oui, nous le redisons, nous voulons une ville durable, qui se construit Avec et pour nous tous et toutes, pas sans nous et certainement pas contre nous. »